

Réunion Reims 2020 « Logement et Habitat »

Vendredi 18 Novembre 2011
Médiathèque Falala

Discours d'Introduction d'Adeline Hazan, maire de Reims, présidente de Reims Métropole

Monsieur le vice-président de Reims Métropole en charge de l'habitat, cher Cédric,

Mesdames et Messieurs les élus, cher Eric, cher Serge,

Mesdames et Messieurs les représentants des acteurs de l'habitat et du logement du territoire,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour la **présentation du volet habitat et logement du grand projet urbain Reims 2020**, deuxième rendez vous thématique après celui consacré à l'économie en juin dernier.

1. La démarche Reims 2020

Il y a presque un an, le **3 décembre dernier très exactement**, nous vous avons présenté l'**aboutissement** d'une **démarche** entamée il y a **de cela plus de 3 ans et** qui avait pour **ambition** de **dessiner le nouveau visage de notre ville et notre agglomération**.

Ce visage, nous l'avons élaboré au travers de nombreuses propositions, discussions, réflexions auxquelles ont été associées des urbanistes, des architectes et des experts.

Nous avons **voulu nous donner du champ**, nous avons **voulu voir loin**, pour mieux anticiper, pour améliorer les conditions de cette notion de « vivre ensemble » qui me tient tant à cœur.

Ce nouveau cycle de développement, inédit sur notre territoire, a pour but de faire **accéder Reims au rang des métropoles européennes de premier plan**.

Il s'agit de **rendre Reims plus attractive**, plus rayonnante, pour lui **permettre d'attirer plus d'emplois**, d'accueillir plus d'habitants, d'en faire une métropole plus solidaire.

Cela nous demande de **penser l'avenir tout à la fois en termes de développement économique, de déplacements, d'équipements publics, de logement, de vie étudiante**, etc.

Mais au-delà de **cette expertise**, nous avons également souhaité, comme vous le savez, **associer l'ensemble des habitants et des forces vives de notre territoire** à ce projet.

C'est l'**ambition** et l'**originalité** de **ce grand projet** : **impliquer** à chaque instant de son élaboration les **habitants de notre agglomération**, faire en sorte qu'ils soient les **véritables acteurs de leur territoire**.

J'ai la conviction profonde qu'un projet **aussi ambitieux** que Reims 2020 ne pourra **réussir qu'à la condition que les habitants se l'approprient**.

C'est d'autant plus vrai que ce projet entre aujourd'hui dans une nouvelle phase : **celle de sa déclinaison opérationnelle.**

*

2. **La question du logement et de l'habitat**

Je l'ai dit, ce projet de transformation de notre territoire doit nous permettre de repenser la ville dans tous ses aspects.

Et la question du **logement et de l'habitat est aujourd'hui une problématique majeure pour le bassin rémois.**

Après avoir présenté les conclusions de Reims 2020 le 3 décembre dernier, nous avons engagé un travail visant à adapter nos différents outils réglementaires et de planification : le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui est en cours de finalisation et le Plan Local de l'Urbanisme (PLU), en cours de révision.

Tout ce travail a permis **d'affiner le diagnostic de notre territoire. Celui-ci est double.**

Tout d'abord, et comme chacun d'entre vous le sait, la part du **locatif est importante dans notre agglomération**, et en particulier le locatif social qui constitue **en partie son identité.**

C'est d'ailleurs **cette particularité qui explique le retard que nous connaissons aujourd'hui en matière d'accession à la propriété.**

Ensuite, l'agglomération rémoise connaît depuis quelques années **une baisse démographique, un vieillissement de sa population et un accroissement de son aire périurbaine.**

A partir de ce constat, deux choix s'offrent à nous :

- soit **nous nous résignons à voir notre agglomération perdre des habitants et donc des emplois, ce qui n'est pas acceptable ;**
- soit **nous décidons de mener une politique volontariste en mettant en place des outils permettant d'inverser cette tendance.**

En ce qui nous concerne, nous avons fait le choix de l'ambition dans le cadre du projet Reims 2020.

Nous avons donc inscrit dans notre programme **l'objectif ambitieux d'attirer 20 000 habitants et 10 000 étudiants supplémentaires.**

Pour y arriver, il nous **faudra être dynamique sur le plan économique bien sûr**, et c'était là l'objet de notre **première réunion thématique qui s'est tenue en juin 2011**, mais nous devons aussi avoir **une politique cohérente et résolue en matière d'habitat.**

C'est d'autant **plus important** que je considère que la **question du logement** constitue un **véritable levier d'attractivité pour notre territoire** et l'**amélioration du cadre de vie des habitants.**

Pour y parvenir, je vois **trois enjeux essentiels auxquels nous devons répondre.**

1) **Nous devons tout d'abord faciliter la question du parcours résidentiel.**

Les habitants doivent en effet pouvoir **bénéficier d'une meilleure mobilité** au sein de leur parcours résidentiel. Nous devons être en mesure de **leur offrir une promotion dans l'accès au logement**, ce qui n'est **malheureusement pas toujours le cas aujourd'hui.**

2) **Ensuite, nous devons développer davantage l'accession à la propriété, notamment l'accession sociale.**

Comme je l'ai déjà dit, nous accusons un retard considérable sur ce sujet. Nous savons bien pourtant **que c'est un facteur qui concourt à l'étalement urbain, qui lorsqu'il est développé** permet d'éviter les **migrations que nous connaissons aujourd'hui, notamment chez les classes moyennes.**

3) **Troisième enjeu : repenser la notion de mixités sous son triple aspect : mixité fonctionnelle, mixité sociale et mixité générationnelle.**

Nous ambitionnons de faire de notre agglomération **un territoire plus solidaire**, favorisant le mieux vivre ensemble entre **différentes catégories de la population.**

Nous ne voulons **pas que les quartiers soient seulement des lieux d'habitat** mais qu'ils **deviennent enfin des lieux de vie**, notamment en matière d'**activité économique, de culture, de services et de sport.**

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus penser **un projet d'habitat qui n'intégrerait pas cette triple notion de mixité** et l'**impact qu'elle peut avoir sur la qualité de vie des populations.**

Naturellement, **toute cette stratégie doit nous amener à construire à moindre coût et à mieux maîtriser notre foncier.**

Cette politique de l'habitat que nous voulons **diversifier et adapter à l'ensemble des populations** doit **bien évidemment se construire avec chacun d'entre vous.**

*

Pour toutes ces raisons, **l'organisation de cette journée de rencontres et d'échanges nous a semblé particulièrement nécessaire.**

J'ai souhaité que **celle-ci soit articulée autour de trois thématiques complémentaires :**

- parcours résidentiel, mixité, accession ;
- offre neuve et stratégie foncière ;
- attractivité du territoire par l'habitat.

Ces trois thématiques vont nous permettre de **vous présenter dans le détail 8 mesures-phares pour notre territoire à horizon 2020 en matière de logement et d'habitat :**

Je me contenterai pour ma part d'en rappeler les grandes lignes :

- **Produire des logements neufs de façon ambitieuse**, tant en nombre qu'en qualité ;
- **Renforcer la stratégie foncière**, pour mieux accompagner la politique de l'habitat ;
- **Développer les mixités sociale, fonctionnelle et générationnelle** dans le parc de logement neuf et existant ;
- **Accroître l'offre d'accession à la propriété, sociale et libre**, pour répondre aux attentes des familles et des cadres ;
- **Renforcer l'offre de logements pour des publics spécifiques**, handicapés, étudiants, et apprentis
- **Promouvoir le développement des modes d'habitat intergénérationnel** et de l'habitat partagé,
- **Favoriser le renouvellement du parc existant**, social et privé,
- Et enfin, **Mettre en place la gouvernance du PLH.**

*

J'espère que cette **matinée de présentation de ces 8 mesures phares** donnera lieu à **des débats riches** et qu'elle **débouchera sur des propositions concrètes de la part de l'ensemble des acteurs ici représentés.**

Avant de conclure, je tiens à remercier tous ceux qui travaillent sur ce projet depuis trois ans, et en particulier le comité de pilotage du projet qui fournit un travail considérable.

Adeline Hazan, Maire de Reims, Présidente de Reims Métropole